



Pomme de terre

hebdo

LE JOURNAL DE LA POMME DE TERRE - n° 1213 - 1^{er} février 2019

À DÉCOUVRIR

Événement 1

Il y a de la pomme de terre dans l'air au SIA 2019 !

Réglementation 2

CIPC : point sur les dernières informations

Achats des ménages en France 3

Des ventes en berne sur cette fin d'année

Journée nationale technique pomme de terre 3

La production intégrée, plus que jamais à l'ordre du jour

Marchés 4

Un froid propice aux achats

ÉVÉNEMENT

Il y a de la pomme de terre dans l'air au SIA 2019 !

Pour la 6^{ème} année consécutive, le CNIPT participera au Salon International de l'Agriculture qui se tiendra à Paris, du 23 février au 3 mars 2019. L'occasion pour l'interprofession de mettre en lumière sa toute nouvelle campagne de communication et d'illustrer la thématique 2019 du Salon : « Des femmes, des hommes, des talents ».

C ar qui dit nouvelle communication, dit nouveau stand, et nouvelles animations ! Afin d'illustrer au mieux le slogan de la campagne « Il y a de la pomme de terre dans l'air ! », le stand, situé au cœur du hall 2.2 (Cultures et filières végétales) imposera ses couleurs joyeuses et ses matières brutes. Enseigne haute aérienne, formes arrondies évoquant la pomme de terre et messages remplis de bonne humeur se signaleront de loin afin d'attirer les visiteurs sur une superficie de 78m², aménagée en plusieurs espaces thématiques.

Rencontre avec les professionnels tout d'abord, qui se tiendront à la disposition du grand public afin d'expliquer le parcours de la pomme de terre « du champ à l'assiette ». Des portraits de femmes et d'hommes, #CeuxQuiFontLesPommesDeTerre, accompagnés de verbatims, mettront en valeur les différentes professions de la filière. Des totems connectés proposeront également des informations pédagogiques et instruiront le visiteur au gré de ses déambulations.

Au centre du stand, l'arène de jeux s'anima plusieurs fois par jour pour un « Show Patate » éducatif tout en bonne humeur où de nombreux goodies seront à gagner. À quelques mètres de là, un jeu de l'oie géant et un



23 FEVRIER > 3 MARS 2019

« Qui est-ce ? » sur les variétés seront à la disposition des petits et des grands pour un moment ludique.

Et comme la pomme de terre est avant tout synonyme de partage et de gourmandise, rendez-vous est également donné sur le stand pour des animations culinaires, une des grandes nouveautés de cette édition 2019. Les participants repartiront avec des idées plein la tête pour cuisiner la pomme de terre au quotidien.

Enfin, un petit-déjeuner de presse sera organisé sur le stand le mardi 26 février afin de présenter aux journalistes les résultats de la nouvelle étude « Usages & Attitudes » consacrée à la pomme de terre : de quoi aiguïser leur curiosité et leur donner envie de communiquer sur le sujet.

Pas de doute, il va y avoir de la pomme de terre dans l'air au Salon de l'agriculture cette année ! ■

Caroline Bodin, CNIPT



Rapport d'activité 2017-2018

En savoir plus sur cnipt.fr

Pomme de terre hebdo ne paraîtra pas la semaine prochaine.
Rendez-vous le 15 février 2019.

Envie de participer à cette belle aventure et de communiquer votre passion pour votre métier et vos produits ? Inscrivez-vous pour venir passer une journée sur le stand auprès du service Communication : communication@cnipt.com

RÈGLEMENTATION

CIPC : un point sur les dernières informations

Le chlorprophame, connu aussi sous le nom de CIPC, est la matière active de maîtrise de la germination la plus communément utilisée par les professionnels de la filière de la pomme de terre. En effet, depuis une cinquantaine d'année, cette molécule est employée pour contenir la pression germinative des tubercules conservés tout au long de la campagne.

Dans le cadre de l'examen du dossier de demande de ré-homologation du CIPC, l'Autorité Européenne de Sécurité des Aliments (EFSA) a mis en exergue des risques sanitaires et environnementaux dans son rapport publié en juillet 2017. Toujours dans ce contexte, la Commission européenne avait initialement demandé au Comité permanent des végétaux, des animaux, des denrées alimentaires et des aliments pour animaux (SCoPAFF) de se prononcer sur ce sujet avant le 31 juillet 2018. Mais depuis, la promulgation du Règlement d'exécution 2018/917 de la Commission, le 27 juin dernier, repoussant d'un an le délai d'approbation du CIPC, et faute de consensus entre les Etats européens, il est maintenant demandé au SCoPAFF de se prononcer sur le sujet avant le 31 juillet 2019. Depuis l'automne 2018, la proposition de non ré-homologation du CIPC a été à l'ordre du jour des deux dernières réunions du SCoPAFF, au cours desquelles aucune décision n'a été rendue. Les 24 et 25 janvier, le SCoPAFF s'est réuni à nouveau et n'a pas émis d'avis définitif sur la question. À ce jour, aucune décision n'a été actée sur le devenir du CIPC et son utilisation comme anti-germinatif sur les tubercules de pommes de terre est autorisée dans le respect des limites réglementaires jusqu'à la fin de la campagne en cours.

En cas de non ré-homologation du CIPC comme inhibiteur de germination, l'interdiction d'utilisation pourrait entrer en vigueur

dès le début de la campagne 2019-2020. La Commission européenne pourrait accorder un délai de grâce, d'une durée maximale de 15 mois, ce qui permettrait aux professionnels de bénéficier d'une période de tolérance pour l'utilisation des stocks de CIPC.

Afin d'étudier tous les scénarios, le CNIPT et le GIPT se mobilisent ensemble pour accompagner au mieux la transition de la filière vers la possibilité d'une pomme de terre sans CIPC. C'est d'ailleurs dans cette optique qu'Arvalis a lancé une enquête en ligne pour évaluer la problématique de présence de traces résiduelles de CIPC sur les pommes de terre après une potentielle interdiction de cette substance.

Une enquête en ligne pour évaluer les risques de contaminations croisées au CIPC

L'utilisation de matières actives alternatives au CIPC pour le contrôle de la germination des tubercules de pomme de terre (huile de menthe, éthylène, 1,4 Diméthyl-naphtalène) n'empêche pas les possibilités de contamination croisée avec cette molécule très rémanente dans les bâtiments ou sur les matériels. Afin d'évaluer au mieux le niveau possible de ces contaminations croisées, ARVALIS-Institut du végétal a lancé une enquête en ligne afin de recueillir des données bien circonstanciées auprès des différents acteurs des filières pomme de terre. Les teneurs en résidus collectés dans les différentes situations, tant en ce qui concerne le chlorprophame que la 3-Chloroaniline, son principal métabolite de dégradation, abonderont une base de données documentée susceptible d'être utilisée pour la fixation d'une LMR temporaire en cas de retrait de la matière active en forte difficulté de ré-homologation.

Les résultats seront exploités en fonction de l'historique d'utilisation du CIPC dans les bâtiments de stockage mais aussi en fonction de leur configuration et des opérations de nettoyage pratiquées. La plus grande rigueur est ainsi demandée aux contributeurs dans la transcription de leurs informations.

Si vous disposez de telles données, n'hésitez pas à apporter votre contribution à cette enquête en ligne en vous connectant au site dédié : <http://enquete.arvalis-fr.com/lime-survey/index.php/692937?lang=fr>.

Aude Aznar, CNIPT

« Afin d'étudier tous les scénarios, le CNIPT et le GIPT se mobilisent ensemble pour accompagner au mieux la transition de la filière vers la possibilité d'une pomme de terre sans CIPC. »

Les solutions de traitement contre la germination

Actuellement, le CIPC est autorisé en France pour deux usages : en tant qu'anti-germinatif sur pomme de terre et en tant qu'herbicide sur les oignons, arbres et arbustes, bulbes ornementaux, chicorées (production de racines), cultures florales et plantes vertes (<https://ephy.anses.fr/substance/chlorpropham>).

Les solutions alternatives disponibles sur le marché pour la maîtrise de la germination sont le 1,4-DMN, l'huile de menthe et l'éthylène. Pour plus d'information sur ces spécialités, reportez-vous au Pomme de Terre Hebdo n°1179.



: Pour les internautes, cliquez sur les liens pour en savoir plus

ACHATS DES MÉNAGES EN FRANCE

I Des ventes en berne sur cette fin d'année

Sur fond de blocage depuis la mi-novembre, les distributeurs ont accusé le coup sur cette fin d'année 2018. La période P13 (du 3 décembre au 30 décembre 2018) du panel Kantar Worldpanel montre en effet un recul des volumes achetés par les ménages de 3,5 % au niveau national. Le commerce a pu être perturbé par les températures exceptionnellement douces sur ce mois... Seul lot de consolation : un sursaut des ventes a été observé pendant les fêtes sur les produits « premium » notamment.

Ce recul d'activité s'explique exclusivement par une baisse des volumes achetés dans les supermarchés (-18 %), alors que les autres formats de distribution affichent un bilan positif (+3,2 % dans les hypermarchés, +3,8 % dans le commerce de proximité) voire stable (0,1 % dans les EDMP, 0,5 % dans les circuits spécialisés) sur cette fin d'année.

Les formats de conditionnement commercialisés en moins de 2,5 kg ont connu une croissance (+8,7 %) grâce notamment aux ventes de produits « premium » pendant les fêtes. Le bilan est également positif sur les gros formats en plus de 5 kg (+17,9 %). Tous les autres formats subissent une baisse. Globalement, les ménages ont réduit leur panier moyen d'achat (-3,9 % en volume) sur cette période.

Le prix moyen des pommes de terre achetées (tous segments et tous formats confondus) en GMS est de 1,09 €/kg sur cette dernière période, soit une hausse de 31 % par rapport à décembre 2017.

En cumul, depuis le début de la campagne 2018-19, les achats des ménages sont stables en volume (-0,1 %) par rapport à l'an dernier, mais restent inférieurs à la moyenne des 3 précédentes campagnes (-2,5 %).

Ali Karacaban, CNIPT

Évolution des achats des ménages selon le circuit de distribution – Données sur la période du 3 au 30 décembre 2018

	Quantités achetées (évolution en %)			PDM volume (en %)	
	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2016-2017	2017-2018
Total France	- 1,9	+ 7,9	- 3,5	100	100
Total Circuits généralistes (GMS)	- 1,4	+ 10,8	- 4,3	82	82
Dont hypermarchés	+ 0,8	+ 3,8	+ 3,2	38	38
Dont supermarchés	+ 3,1	+ 15,9	- 18,0	20	20
Dont enseignes à dominante marque propres (EDMP)	- 9,5	+ 17,7	+ 0,1	15	16
Dont proximité	- 9,1	+ 16,0	+ 3,8	5	5
Dont online	ns	ns	ns	3	3
Total Circuits spécialisés	- 3,9	- 4,0	+ 0,5	18	18

ns : non significatif (taille de clientèle insuffisante, <5%)

Source : KantarWorldpanel

AGENDA

Le 5 février

16^{ème} Congrès de l'UNPT

Strasbourg

www.producteursdepommesdeterre.org

Du 6 au 8 février

Fruit Logistica

Berlin, Allemagne

www.fruitlogistica.com

Du 23 février au 3 mars

Salon International de l'Agriculture

Paris

www.salon-agriculture.com

Du 22 au 25 mars

Convention UNCGFL

Saint Petersburg, Russie

www.uncgfl.fr

Le 9 avril

Forum Vegetable (FNCA)

Paris

www.forum-vegetable.fr

Du 24 au 26 avril

Medfel

Perpignan

www.medfel.com/fr

Du 12 au 14 juin

Europatat

Oslo, Norvège

www.europatat.eu/europatat-event

JOURNÉE NATIONALE TECHNIQUE POMME DE TERRE

I La production intégrée, plus que jamais à l'ordre du jour

Organisée chaque année par Arvalis - Institut du végétal, la traditionnelle « Journée nationale technique pomme de terre » s'est tenue le 30 janvier à Paris. De nombreux exposés ont fait le point sur l'actualité des techniques de production. Concernant la lutte contre le mildiou, une communication a permis de tirer les enseignements de la première année d'expérimentation de la protection intégrée contre cette maladie. Il en ressort notamment que des gains d'IFT* très significatifs (- 50 à - 93 %) sont possibles en combinant effet Mileos® et modulation de doses suivant le risque et la résistance variétale. Moment attendu de cette journée, la présentation des nouvelles variétés inscrites au catalogue français. En 2019, 7 variétés sont proposées pour l'inscription : 6 en pommes de terre de consommation (dont une à chair ferme) et une pour la production féculière. Ces variétés seront détaillées dans le N°1215 de Pomme de terre hebdo (daté du 22 février). L'actualité réglementaire a fait l'objet d'un exposé détaillé.

Entre la loi Egalim et le Plan Ecophytoll +, ce sont de nouvelles contraintes, de nouveaux coûts pour les producteurs. La loi Egalim prévoit notamment l'interdiction des remises, rabais, et ristournes sur les produits phytosanitaires, la séparation du conseil et de la vente pour ces mêmes produits, la création d'un fonds d'indemnisation des victimes de ces produits. En revanche, le bio contrôle ou l'utilisation de substances de base ou à faible risque sont encouragés. De même que la certification des exploitations agricoles vers des démarches de type haute valeur environnementale. « Une solution pour garder la maîtrise de son exploitation : la protection intégrée » conclut le document distribué par Arvalis. La journée s'est poursuivie avec des interventions sur le désherbage mécanique, les techniques de défanage et par un colloque sur la fertilité des sols couverts.

Olivier Masbou

* Indicateur de Fréquence de Traitements



: Pour les internautes, cliquez sur les liens pour en savoir plus

LES MARCHÉS PHYSIQUES

Cotations France (RNM)

En €/tonne

Marché français-Stade expédition - Semaine 04

Variétés de consommation courantes

Bintje Bassin Nord non lavée cat. II 40-75 mm filet 25 kg	320 (↗)
Div. var. cons France lavée cat. I 40-75 mm filet 10 kg	400 (=)
Agata France lavée cat. I 50-75 mm carton 12,5 kg	625 (↗)

Variétés à chair ferme

Charlotte France lavée cat. I + 35 mm carton 12,5 kg	700 (=)
Rouge France lavée cat. I + 35mm filet 2,5 kg	685 (↗)

Marché français Bio-Stade expédition - Semaine 04

Chair ferme France biologique	1140 (=)
Chair normale France biologique	1140 (=)

Export-Stade expédition - Semaine 04

Agata France lavable cat. I +45mm sac 1 tonne	nc.
Agata France lavable cat. I 40-70mm sac 1 tonne	325 (↗)
Div.var.cons France lavable cat. I +45mm sac 1 tonne	nc.
Div.var.cons France lavable cat. I 40-70mm sac 1 tonne	300 (=)
Monalisa France lavable cat. I +45mm sac 1 tonne	325 (=)
Rouge France non lavée cat. II 50-75 mm sac 20 kg	nc.

Rungis - Semaine 04

Charlotte France cat. I carton 12,5 kg	850 (↗)
Div. var. cons France lavée cat. I 40-70 mm sac 10 kg	550 (↗)
Div. var. cons France non lavée cat. I 40-70 mm sac 10 kg	480 (↗)

Un froid propice aux achats

Sur le marché national, la période actuelle de grand froid favorise les achats et la consommation de pommes de terre. Un engouement de la demande se fait sentir sur des plats d'hiver, soupes et potages en particulier. Au niveau des approvisionnements menés par la GMS, une attention particulière est portée sur la qualité des lots livrés. L'objectif étant de garantir une qualité optimale aux consommateurs, sauf que la gestion inadaptée du produit en magasins ne permet pas toujours ensuite d'atteindre ce résultat... Les Experts Qualité CNIPT notent ainsi de nombreux cas de verdissement et de germination parmi les produits commercialisés dans les rayons. À l'export, les flux sont réguliers vers nos destinations habituelles, en particulier vers l'Europe du Sud et l'Europe de l'Est.

Les prix gardent un niveau de fermeté et ce quel que soit le segment ou le débouché, en France et à l'export.

Conjoncture UE – Semaine 4 (source : CNIPT d'après WPM, AMI et AHDB)

En Allemagne, la demande nationale reste soutenue. En parallèle, le manque des pommes de terre allemandes devrait accroître la demande d'importation, principalement en provenance de France et d'Égypte. Le prix des pommes de terre égyptiennes, de 500 €/tonne en moyenne lors des campagnes passées, devrait augmenter cette année.

Au Royaume-Uni, les stocks nationaux ont été évalués à 2,97 millions de tonnes à fin novembre 2018, soit une baisse de 650 000 tonnes par rapport à l'année précédente sur la même période, selon l'AHDB. En semaine 3, les prix moyens d'achat (tous débouchés) s'établissaient à 293 € la tonne sur le marché libre.

N.B. : entre parenthèses, la tendance du marché.

Indice des prix des produits agricoles à la production (IPPAP) - base 100 en 2015

	Novembre 2018	Variation en % sur un an
Pommes de terre	188	+ 59

Source : INSEE

Indice des prix à la consommation - base 100 en 2015

	Décembre 2018	Variation en % sur un an
Pommes de terre	110	+ 16

Source : INSEE

Cotations marchés étrangers

En €/tonne

Cotation VTA (Verenigde Telers Akkerbouw) - Semaine 04

Destination industrie frites : tout-venant, vrac, fritable, départ, 40 mm +	nc.
Var export 45 mm +, en sac	nc.

Belgique (Fiwap/PCA) - Semaine 05

Bintje tout venant 35 mm + fritable vrac	275-310 (=)
--	-------------

Grande-Bretagne (Cours BPC) - Semaine 03

Prix moyen production	293,70
-----------------------	--------

LES MARCHÉS À TERME

EEX à Leipzig (€/q) Bintje, Agria et var. apparentées pour transfo, 40 mm+, min 60 % 50 mm +

	22/01/19	23/01/19	24/01/19	25/01/19	28/01/19
Avril 2019	323	325	327	327	325
Juin 2019	335	337	337	337	337
Avril 2020	168	166	167	166	166

Editeur CNIPT

43-45 rue de Naples
75008 Paris
Tél : 01 44 69 42 10
Fax : 01 44 69 42 11

Directrice de publication
Rédactrice en chef :
Florence Rossillion

Prix du numéro : 2 €
Abonnement 1 an : 53 €

Impression-Routage :
Rivet Presse Edition
24, rue Claude-Henri Gorceix
87022 Limoges Cedex 9

Conception graphique :
Aymeric Ferry

Dépôt légal : à parution
ISSN n° 0991-3351

